



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Elections des membres de la chambre d'agriculture de la Mayenne du 31 janvier 2025

Listes électorales définitives des électeurs individuels

Commune de : ARGENTRE'

Le (date) : 27. 11. 2024 .

Ont été déposées ce jour en mairie les listes d'électeurs individuels de la commune pour les élections des membres de la chambre d'agriculture de la Mayenne du 31 janvier 2025.

Ces listes peuvent être consultées sans frais à la mairie. Toute personne intéressée peut en prendre copie à ses frais, sous réserve de s'engager à ne pas en faire un usage commercial.

En application de l'article R. 511-23 du code rural et de la pêche maritime, dans les cinq jours qui suivent le présent affichage, le préfet, les réclamants et les personnes intéressées par les décisions de la commission départementale d'établissement des listes électorales peuvent saisir le tribunal judiciaire de Laval (13, place Saint-Tugal – BP 81515 – 53015 Laval cedex).